



MINI RACING TEAM ESSONNE

Site Internet : <http://www.mrte.fr>

Courriel : mrte@mrte.fr

Adresse courrier : BP 40203 - 91007 EVRY CEDEX

Règlement des 6 Heures 1/5 piste de Ris-Orangis

La 1^{ère} édition des 6 Heures de Ris-Orangis se déroulera le 2 juin 2012 sur la piste du MRTE.

La course est ouverte à tous les pratiquants disposant d'une licence FVRC (Découverte, Ligue ou Nationale).

Nous vous invitons à prendre connaissance et à lire attentivement ce règlement.

Pour vous inscrire, vous disposez du bulletin d'inscription disponible en téléchargement sur : <http://www.mrte.fr/infos/endurance/endurance.pdf>

Timing :

- Les essais libres se dérouleront de 9h00 à 12h00.
- Les qualifications se dérouleront de 13h45 à 14h30. (2 séances de 7mn en deux séries).
- Le briefing et la présentation des équipages se feront 14h30 à 15h00.
- Le départ est fixé à 15H00 et l'arrivée à 18H00 pour les 3 premières heures.
- La seconde partie de la course se fera de 20h00 à 23H00.
- La remise des prix se fera de 23H00 à 23H30.

Ce planning est indicatif et pourra être sujet à ajustements.

Composition d'un équipage :

Un équipage sera composé de trois personnes minimum.

Le temps de pilotage de chacun est libre.

Il conviendra de préciser à l'inscription la qualité de chacun, sachant qu'un pilote peut également être mécanicien.

Montant de l'inscription :

Le montant de l'inscription est fixé à 60 € par équipe.

Nombre d'équipage et règles d'inscription :

Cette course d'endurance accueillera 7 équipages minimum et 12 au maximum.

La date limite des inscriptions est fixée au 1^{er} mai 2012.

Seuls les courriers comprenant le bulletin d'inscription officiel dûment complété ainsi que règlement seront pris en compte.

Les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre d'arrivée, les 12 premiers inscrits seront retenus, cachet de la poste faisant foi.

Toute inscription ne remplissant pas les conditions définies dans ce règlement et spécifiées dans le bulletin d'inscription sera mise en liste d'attente.

Le comité d'organisation adressera un courrier de confirmation au capitaine de l'équipe.

Au-delà de 12, les équipages suivants seront sur liste d'attente.

En cas de défection, ou d'annulation après le 1^{er} mai, le comité d'organisation proposera la place à une équipe qui serait en liste d'attente.

Annulation de la course :

Si le nombre minimal d'équipe n'est pas atteint au 1^{er} mai 2012, la course sera alors annulée et tous les chèques reçus seront retournés à chaque équipage ayant reçu sa confirmation.

Sauf cas de force majeure, la course aura lieu. Les conditions météorologiques ne seront pas considérées comme cas de force majeure.

Voiture et contrôles :

La course est ouverte à tout possesseur de voiture **1/5 piste thermique Tourisme.**

Le nombre de voiture par équipage est limité à 1 seule.

Aucune autre voiture entièrement montée ne sera autorisée dans les stands sous peine de sanction.

Les voitures seront marquées et des contrôles auront lieu d'une manière inopinée pour vérifier la conformité et le respect du présent règlement.

En cas de remplacement de châssis : le nouveau châssis doit être montré nu au contrôle technique pour marquage en même temps que le châssis détruit.

Mécanique :

Toutes les opérations de mécanique devront être effectuées dans les stands attitrés à l'équipage et non dans l'espace réservé aux ravitaillements.

Les voitures resteront en parc fermé entre les deux manches.

Ramassage :

Deux mécaniciens maximum seront tolérés sous le podium de pilotage pendant la course.

Seules les personnes portant une chasuble fluorescente sont autorisées à effectuer le ramassage.

Carrosseries :

La carrosserie doit être de type tourisme ou GT (carrosseries FF autorisées).

La course terminant vers 23h00, il est conseillé d'équiper une carrosserie d'un système d'éclairage.

Ravitaillement :

Le ravitaillement doit être effectué moteur éteint, sur la table réservé aux ravitaillements.

Règlement technique :

La voiture devra respecter le règlement **FVRC 2012** hormis le poids (minimum de 9.5kg).

Les voitures 4x4 sont autorisées

Échappement :

L'échappement doit être homologué et répondre aux normes.

Transpondeur :

L'utilisation du transpondeur personnel est obligatoire. Chaque équipe devra disposer de 2 transpondeurs dont les numéros seront à communiquer obligatoirement à l'inscription.

Un transpondeur pour la course et un transpondeur de dépannage en cas de défaillance.

Un seul transpondeur sera monté sur la voiture.

La vérification du bon fonctionnement des transpondeurs sera contrôlée lors des essais libres.

Chaque équipage sera responsable du contrôle du bon fonctionnement de son transpondeur en course et fera son affaire d'informer le directeur de course en cas de défaillance. Sauf incident avéré du système de comptage ou de la détection générale des transpondeurs, le directeur de course ne tiendra pas compte des réclamations à ce sujet.

Contrôle technique :

Les contrôles techniques débuteront à 9 heures et se termineront à 12h00.

Toute équipe ne faisant pas contrôler sa voiture ne prendra pas le départ de la course.

Ouverture de la piste :

La piste sera ouverte pour des essais libres à partir de 9H00.

Essais :

Les essais libres se déroulent sous la responsabilité des équipages et pilotes.

Départ :

Le départ de l'épreuve sera du type «Le Mans».

Validation des résultats :

Dès la fin de la compétition les voitures devront être remises à la commission de course pour un contrôle technique (sans repasser par les stands mécanique) qui validera ensuite le résultat.